

Débat Thématique

De la proximité à l'excellence : la santé au service de tous les Nantais

Groupe communiste : Marie-Annick BENATRE

**Monsieur le directeur général du CHU, Messieurs Connault et Schoene,
Madame le Maire, cher-e-s collègues,**

Je ne peux aborder cette communication thématique sans la situer dans un contexte national de dégradation sans précédent de notre système de santé en ville, comme hospitalier.

En effet, de gouvernement en gouvernement, les réformes se succèdent, démantelant, chaque jour davantage, notre système de santé et de protection sociale. Les nouvelles restrictions budgétaires infligées par la ministre, Agnès Buzyn, mettent en danger l'hôpital public.

C'est l'accès et la qualité des soins qui sont remis en cause.

Chacun-e vit le manque de généralistes, de spécialistes, de personnel paramédical, ce qu'on appelle les déserts médicaux.

Meurtri par cette austérité, l'hôpital peine à mettre en œuvre ses missions essentielles et l'humain perd peu à peu du terrain malgré un professionnalisme et un engagement de tout le personnel dévoué et attaché au service public de santé.

Chacun-e vit la situation dramatique des EHPAD. La psychiatrie est particulièrement touchée et, en son sein, la pédopsychiatrie.

Les Parlementaires Communistes ont de tous temps voté contre les budgets de régression de la protection sociale. Ils exigent que l'hôpital ait les moyens de remplir ses missions et font des propositions pour développer une médecine de qualité pour toutes et tous, sur l'ensemble du territoire.

C'est dans cet esprit qu'ils organisent le tour de France des hôpitaux. Les élu-e-s Communistes Nantais vous remercient, Monsieur le Directeur Général, ainsi que les autres professionnels du CHU de Nantes, de nous avoir permis d'entendre les efforts faits pour améliorer l'accueil, le soin ; mais aussi les contraintes qui vous sont imposées ; les difficultés rencontrées ou encore le leadership qu'est le CHU de Nantes dans le GHT et l'attractivité du CHU pour de nombreux internes.

Nous avons pu croiser ces témoignages avec le ressenti du personnel et des organisations syndicales qui expriment leur souffrance au travail et le manque de moyens mais aussi des patients insatisfaits des conditions d'accueil et de soins...

Ces rencontres nous permettent de faire grandir l'alternative d'un grand service public de santé, d'une protection sociale de haut niveau.

Dans ce contexte difficile, notre majorité met en œuvre une politique volontariste visant à améliorer les conditions de santé et la qualité de vie des nantais.

Elle s'inscrit dans une démarche globale de promotion de la santé et de prévention, de qualité de vie urbaine s'appuyant sur un enjeu fort de cohésion sociale et de lutte contre les inégalités sociales de santé, prenant en compte, tout particulièrement, la notion de vulnérabilité vis-à-vis des risques défavorables pour la santé.

Nous ciblons donc prioritairement la réduction des inégalités. Nous agissons pour favoriser le bien-être et la santé des Nantaises et des Nantais, sans le soin, mais jusqu'au soin.

Madame le Maire, vous avez présenté un grand nombre d'actions répondant à ces objectifs. Je souhaite insister sur quelques unes d'entre-elles qui me semblent donner sens à notre engagement.

Pour combattre les inégalités, nous devons intervenir au plus tôt. C'est ce qui est possible avec l'offre en santé scolaire que la municipalité assure au nom de l'Éducation Nationale.

Ainsi, nous garantissons un accès universel au dépistage par les bilans de santé en grande section et en CM2. Nous accentuons notre action auprès des enfants et des familles en difficultés. Nous mettons en œuvre, en même temps, un parcours éducatif de santé pour tous les élèves sur l'estime de soi et la valorisation des compétences psycho-sociales.

La Direction de santé publique de la ville développe sur ce sujet des axes nouveaux, en lien avec l'Éducation Nationale, comme le jeu du bon comportement basé sur la solidarité et la valorisation des comportements.

Mais, pour assurer cette universalité, ce service public de qualité et participer au « bien grandir à Nantes », les moyens humains mis à la disposition du service « santé de l'enfant » doivent tenir compte de l'évolution démographique conséquente.

Autre action significative, celle de la co-construction de l'équipement unique regroupant les bains-douches et le restaurant social géré par la ville. Ainsi pour écrire le projet d'établissement de ce futur pôle d'hygiène, d'alimentation et de santé, les besoins, les avis des passagers, comme ceux du personnel, sont sollicités et portés auprès des élu-e-s pour aider à la meilleure décision.

Je voudrais aussi évoquer la dynamique partenariale du Conseil local en santé mentale. Il réunit des acteurs du sanitaire, du social, des usagers, des familles, des associations, des bailleurs sociaux pour assurer l'intégration dans la ville des personnes en souffrance psycho-sociale ou malades ; pour lutter contre les stigmatisations et développer l'information ou la formation auprès des professionnels ou associations.

Le groupe adolescent de ce Conseil dont la maison des adolescents propose, par exemple, une formation autour du kit de jeu à destinations des professionnels sur la lutte contre les discriminations dans le cadre du climat scolaire.

Enfin, la Direction de santé publique travaille à innover et enrichir l'action collective par des programmes de recherches appliquées.

Il s'agit par exemple d'une recherche/action (thèse) portant sur la mesure de l'impact de l'amélioration de l'habitat sur la santé des occupants en situation de précarité énergétique. L'éco-appart est un partenaire important de ce projet.

Ou encore, le travail effectué avec une équipe de Toulouse sur l'indice de défavorisation sociale pour mieux adapter l'accès aux soins et permettre d'évaluer les impacts de la politique publique sur la santé.

J'aurais aimé parler de l'écriture du Contrat Local de Santé deuxième génération qui pointe un partenariat pertinent entre l'Etat, l'ARS et la ville pour répondre à des enjeux de santé au plus près des habitants avec l'engagement de diverses associations, comme vous le verrez avec la délibération que je vous présenterai lors de ce conseil.

J'aurais aimé parler des focus santé, des actions pour favoriser le « manger, bouger » avec des ateliers cuisine ou de bien-être.

J'aurais aimé enfin vous parler du diagnostic auprès des personnes vulnérables la nuit, les sans-abris ou prostituées. Ce diagnostic sera une contribution inédite au Conseil de la nuit et permettra la construction de réponses innovantes pour la réduction des risques que prennent ces personnes.

Comme vous le voyez, les actions que je mène, et que je partage avec le service de santé publique de la ville que je remercie, sont le reflet de mon engagement au service de la proximité, de la transversalité avec tous les services de la ville et de la métropole qui doivent faire des choix favorables pour la santé de nos concitoyens ; avec toujours plus d'innovation, de prospective et de partenariats pour la réduction des inégalités de santé des Nantaises et des Nantais.

Je vous remercie de votre attention.